

Voyons si ce chiffre est exagéré :

200 institutions ayant en moyenne 150 élèves (à \$75.00 par élève, uniquement pour la pension) dépensent \$2,250,000 pour l'entretien des écoles seulement.

Ajoutons à cela ce que vaut le dévouement des religieuses et des religieux qui donnent gratuitement l'instruction et l'éducation à nos enfants : soit 1,600 religieuses et religieux à \$300 par année (ce n'est pas un traitement exagéré) = \$480,000.

Maintenant, ces deux cents maisons d'éducation primaire supérieure ont été bâties, meublées, et les terrains sur lesquelles elles se trouvent ont été achetés avec l'argent de la province de Québec. En moyenne, chacune de ces institutions a coûté au moins \$30,000 ; $\$30,000 \times 200 = \$6,000,000$. L'intérêt de ce capital, pendant une année, à 5%, s'élève à \$300,000. Cette dernière somme doit être ajoutée 1° à celle qui provient de la pension des élèves, 2° à celle qui représente le traitement des Religieuses et des Frères.

Additionnons :	\$2,250,000
	480,000
	300,000
	\$3,030,000

Dans notre brochure, nous donnons le chiffre de \$2,450,000, parce que nos calculs ont été faits pour 188 maisons, chiffre conforme aux statistiques.

Maintenant, retranchons \$1,000,000 du total ci-dessus établi, afin de satisfaire les plus exigeants, ceux qui trouveraient que nous avons traité les communautés enseignantes trop généreusement, et avec ce budget ainsi rogné, ajouté au budget officiel, nous avons encore le pas sur Ontario, relativement à la dépense *par tête*.

Voici :	budget officiel :	\$2,461,785
	budget paroissial :	2,030,000

Total.....	\$4,491,785
------------	-------------

Cette somme, divisée par 1,620,974, chiffre de la population de la province de Québec, donne \$2.70. Pour la même année (1898) et pour les mêmes fins d'éducation primaire, Ontario a dépensé \$1.87.

Ces explications satisferont les plus incrédules, nous l'espérons.

Pour quelle raison la province de Québec cacherait-elle le dévouement que l'élite de ses enfants lui accorde sans compter dans l'éducation de la jeunesse ?

Pourquoi ignorerait-elle, par exemple, que les Religieuses et les Frères, à part leur entretien, n'exigent aucun traitement pécuniaire ?

Etant donné qu'il y a au Canada, comme partout ailleurs, du reste, une certaine classe de personnes qui ne raisonnent qu'à coup de *piastres*, pourquoi ne pas évaluer en espèce sonnante, le travail des instituteurs congréganistes ?—